Programme de formation

Bionettoyage écoresponsable en EHPAD

Cette formation permet aux professionnels d'EHPAD de sécuriser leurs pratiques de bionettoyage tout en réduisant l'usage inutile de produits chimiques, d'eau et de consommables. Elle articule prévention du risque infectieux, maîtrise des protocoles, protection des professionnels, ergonomie et transition écologique. Les participants travaillent à partir de situations réelles de leur établissement afin d'identifier les pratiques à maintenir, à ajuster ou à faire évoluer sans compromis sur l'hygiène et la sécurité.

Durée et rythme	14 heures · Intra-établissement recommandé - 2 jours - exercices pratiques adaptés aux protocoles et matériels disponibles sur site
Format et option	Présentiel uniquement dans vos locaux
Public concerné	Agents de service hôtelier (ASH), agents d'entretien, agents de ménage, personnels de plonge, gouvernantes, responsables hôteliers et professionnels participant au bionettoyage en EHPAD
Prérequis	Aucun prérequis. Une connaissance du fonctionnement de l'établissement facilite les mises en situation.
Effectif et lieu	Adapté aux objectifs pédagogiques et aux conditions convenues avec le commanditaire · Dans vos locaux, en présentiel.
Version	23/09/2026 · V3 · Mise en forme V5 le 05/10/2026

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser les actions suivantes.

Expliquer les principes du bionettoyage et leur rôle dans la prévention du risque infectieux en EHPAD.

Identifier les niveaux de risque des locaux et adapter les méthodes de nettoyage et de désinfection aux situations rencontrées.

Choisir et utiliser les produits, matériels et consommables en respectant les dosages, temps de contact et règles de sécurité.

Mettre en œuvre des pratiques plus sobres : microfibres, pré-imprégnation, réduction des produits chimiques et, lorsque le protocole validé le permet, nettoyage à l'eau ou à la vapeur.

Prévenir les risques professionnels liés aux gestes, postures et produits chimiques.

Repérer des leviers d'amélioration permettant de réduire les consommations et déchets sans dégrader la qualité microbiologique du bionettoyage.

Inscription et délais d'accès

Délai indicatif : 2 semaines entre la validation de votre demande et le démarrage, sous réserve de disponibilité. Les dates, horaires et conditions d'inscription sont convenus avant la session. Contactez-nous pour étudier une demande particulière.

Contacter SOCIAFORM

Contenu de la formation

Jour 1 - Maîtriser les fondamentaux et sécuriser les pratiques

1. Bionettoyage, hygiène et risque infectieux - 1 h 30

Définition et finalités du bionettoyage ; chaîne de transmission ; spécificités de l'EHPAD ; différence entre nettoyage, détergence et désinfection ; adaptation des pratiques au niveau de risque ; rôle de la traçabilité et des protocoles.

2. Organiser le bionettoyage par zones et par situations - 2 h

Identification des zones à risque ; fréquence et ordre des opérations ; chambre, sanitaires, espaces collectifs et locaux spécifiques ; prévention des contaminations croisées ; gestion du matériel propre et sale ; adaptation en cas d'épisode épidémique.

3. Produits, matériels et sécurité d'utilisation - 2 h

Familles de produits ; lecture des étiquettes et fiches de données de sécurité ; dilution et juste dosage ; temps de contact ; compatibilité des surfaces ; stockage ; risques chimiques ; équipements de protection ; erreurs fréquentes et conduites à éviter.

4. Mise en pratique guidée - 1 h 30

Préparation du chariot ; organisation du circuit ; utilisation des microfibres et de la pré-imprégnation ; gestes techniques ; respect des séquences prévues par les protocoles de l'établissement ; observation croisée et correction des pratiques.

Jour 2 - Aller vers un bionettoyage plus sobre et plus ergonomique

5. Réduire l'impact environnemental sans réduire l'efficacité - 2 h

Réduction à la source avant substitution ; recours raisonné aux détergents et désinfectants ; microfibres et pré-imprégnation ; nettoyage à l'eau lorsque validé par l'EOH ou l'hygiéniste ; vapeur sèche ; centrales de dilution ; limitation des rejets et emballages ; critères environnementaux dans les achats.

6. Prévenir les risques professionnels et les TMS - 1 h 30

Gestes et postures ; réglage et choix du matériel ; organisation du chariot ; manutention ; prévention de l'exposition aux produits chimiques ; articulation entre ergonomie, qualité du travail et sobriété.

7. Mesurer, ajuster et faire évoluer les pratiques - 1 h 30

Repérage des consommations de produits et consommables ; analyse des pratiques et des écarts ; indicateurs simples ; retour d'expérience des équipes ; sensibilisation des résidents et des familles ; articulation avec les achats et la démarche qualité.

8. Atelier final : améliorer un protocole de l'établissement - 2 h

À partir d'un protocole ou d'une situation réelle, identification des points forts, risques, surconsommations et pistes d'amélioration. Élaboration d'actions concrètes à court terme et définition des conditions de mise en œuvre, de validation et de suivi.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports courts, démonstrations, exercices pratiques et analyse des protocoles utilisés dans l'établissement.

Cartographie participative des zones et niveaux de risque à partir des locaux réels de l'EHPAD.

Démonstrations et entraînement : préparation du chariot, pré-imprégnation, utilisation des microfibres, respect du sens de nettoyage et prévention des contaminations croisées.

Lecture de fiches techniques, étiquettes et fiches de données de sécurité ; exercices de juste dosage et de choix du produit selon la situation.

Études de cas : chambre standard, sanitaires, espaces communs, épisode infectieux et situations nécessitant ou non une désinfection.

Analyse de pistes écoresponsables : réduction à la source, eau seule lorsque validée, vapeur sèche, centrales de dilution, réduction des emballages et optimisation de la blanchisserie.

Évaluation des acquis

Quiz de positionnement en début de formation ; observations et corrections lors des mises en pratique ; évaluation formative sur la préparation du matériel, le choix de la méthode, le dosage, l'ordre des opérations et la prévention des contaminations croisées ; quiz final et mise en situation de validation des acquis.

Supports et livrables fournis

Support pédagogique ; fiches mémo sur les principes du bionettoyage, le zonage, le juste dosage et les précautions d'emploi ; grille d'observation des pratiques ; trame d'analyse d'un protocole ; ressources de référence, notamment le rapport ANAP & Matières Grises « L'EHPAD vert » (septembre 2026) et les guides régionaux de prévention du risque infectieux applicables.

Équipe pédagogique

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Le nom de l'intervenant est communiqué avant le début de la formation, dans la convocation ou par courriel. En cas de changement, SOCIAFORM informe les participants ou le commanditaire dans les meilleurs délais.

Coordination pédagogique : Frédéric HATLAS · frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98.

Organisation et suivi du parcours

Présence et progression

Les temps effectivement suivis sont tracés par émargement papier ou numérique. Les activités et évaluations réalisées complètent le suivi. En cas de retard, d'absence ou de difficulté, prévenez l'intervenant et SOCIAFORM afin d'étudier les adaptations possibles et de prévenir une interruption du parcours.

Moyens et ressources

En présentiel, la formation se déroule dans les locaux du commanditaire ou dans un lieu adapté, convenu avant la session. Les équipements nécessaires aux activités sont définis lors de la préparation : salle permettant les échanges et les exercices, vidéoprojecteur ou écran, tableau blanc ou paperboard.

Les supports pédagogiques et les ressources utiles sont mis à disposition sous format numérique, via l'espace apprenant Digiforma lorsqu'il est activé, ou transmis directement aux participants. Selon la formation, ils comprennent des présentations, fiches pratiques, études de cas, exercices et ressources complémentaires.

Le matériel personnel éventuellement nécessaire, notamment un ordinateur, est précisé dans la convocation. Les participants sont invités à signaler toute difficulté d'équipement ou d'accès avant le démarrage.

Pour les séquences à distance

Sans objet : cette formation se déroule uniquement en présentiel.

Accessibilité et adaptations

SOCIAFORM étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier les adaptations possibles de la formation. Les aménagements sont définis au cas par cas, en fonction des besoins du bénéficiaire, des modalités de la formation et des contraintes éventuelles liées à la prestation. Pour préparer votre accueil et connaître nos modalités d'accompagnement, consultez notre politique handicap et accessibilité ou contactez notre référent handicap : Frédéric HATLAS — frederic@sociaform.fr.

Politique handicap et accessibilité

Bilan et documents remis

Remise d'un certificat de réalisation et d'un relevé de compétences. Le certificat de réalisation atteste la réalisation de la formation ; il ne constitue pas une certification professionnelle.

Votre avis est recueilli sur la prestation et exploité pour l'améliorer. Votre satisfaction est recueillie à l'issue de la formation au moyen d'un questionnaire à chaud, transmis via Digiforma ou remis par le formateur. Il porte notamment sur les contenus, les méthodes pédagogiques, l'animation, les supports et les conditions d'organisation. Un questionnaire à froid vous est adressé environ trois mois après la formation afin d'identifier les acquis mobilisés en situation professionnelle, les difficultés rencontrées et les éventuels besoins complémentaires. Les réponses sont analysées par SOCIAFORM pour adapter les contenus, les modalités pédagogiques et l'organisation des formations. Ce recueil de satisfaction complète l'évaluation des acquis, sans la remplacer.

Tarif de la formation

Le tarif de la formation est accessible sur le site web de SOCIAFORM ou sur demande. Contactez-nous pour obtenir un devis personnalisé et les conditions d'inscription et de règlement.

Consulter le catalogue SOCIAFORM

Financer votre formation

Selon votre situation, plusieurs modalités peuvent être envisagées. Elles dépendent du format de la formation, des possibilités d'inscription et, lorsqu'un financeur intervient, de son accord.

Vous êtes employeur

Votre entreprise ou établissement peut financer la formation sur son budget formation, notamment dans le cadre du plan de développement des compétences. Demandez un devis précisant le programme, le format, l'effectif et les dates souhaitées.

Vous sollicitez un OPCO

Une prise en charge totale ou partielle peut être demandée à l'OPCO dont relève votre employeur, selon ses critères, les plafonds applicables et les budgets disponibles. Votre employeur transmet la demande avec le devis et le programme. Le financement reste soumis à l'accord de l'OPCO.

Vous êtes demandeur d’emploi

Un financement par France Travail, notamment au titre de l’Aide individuelle à la formation (AIF), peut être étudié si la formation correspond à votre projet professionnel. Échangez avec votre conseiller et contactez-nous pour vérifier les possibilités d’inscription et établir le devis. La prise en charge nécessite la validation de France Travail.

Vous financez votre formation

Un financement personnel est possible lorsque la formation est ouverte à l’inscription individuelle. Contactez-nous pour connaître les disponibilités et obtenir le tarif TTC ainsi que les conditions d’inscription et de règlement avant de vous engager.

Une demande de financement ne vaut pas accord de prise en charge. Pour une formation en intra, organisée pour un groupe constitué, contactez-nous afin d’étudier les possibilités adaptées à votre situation.

Reconnaissance à l’issue de la formation

Formation non certifiante

Cette formation ne s’inscrit pas dans le cadre d’une préparation à une certification débouchant sur un RNCP ou RS. A l’issue de votre formation SOCIAFORM remet à chaque participant un relevé de compétences attestant des nouvelles aptitudes acquises par le participant.

Poursuite d’études

Cette formation ne délivre ni diplôme ni certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique. Elle ne confère aucun droit automatique d’accès à un cursus ou de poursuite d’études. Toute admission ultérieure relève des conditions fixées par l’établissement concerné.

Prévention et signalement

Les violences, notamment sexistes et sexuelles, les agissements sexistes, le harcèlement et les discriminations sont interdits en formation, y compris dans les échanges numériques. Pour signaler une situation : Frédéric HATLAS, frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98. Si le signalement le concerne : Michèle ELBAZ, directrice d’ESIC, melbaz@esic.fr. Le règlement intérieur précise les modalités de protection et de traitement, la confidentialité et les recours externes. En cas de danger immédiat : 17 ou 112 ; 114 pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques. Le contact SOCIAFORM n’est pas un service d’urgence.

Informations et documents utiles

Questions, difficultés et réclamations : Frédéric HATLAS · frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98.

Livret d’accueil - Règlement intérieur - Conditions générales de vente - Politique de confidentialité

Résultats et méthode de calcul